

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1435

présenté par

M. Vallaud, M. Saulignac, M. Vicot, Mme Untermaier, Mme Karamanli, M. Philippe Brun, M. Delaporte, Mme Keloua Hachi, Mme Battistel, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Mickaël Bouloux, M. Califer, M. David, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, Mme Pic, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, Mme Thomin et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 1ER A

Compléter l'alinéa 27 par les mots :

« notamment en termes de croissance économique et de cotisations sociales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe "Socialistes et apparentés" vise à préciser les bénéfices de l'immigration en matière économique et sociale.

Il est en effet essentiel que la représentation nationale soit précisément informée de ces bénéfices singulièrement en termes de croissance économique et de prestations sociales.

Cela permettrait de faire contre-poids aux clichés véhiculés par l'extrême droite quant au coût de l'immigration alors que celle-ci apporte bien plus à notre Nation qu'elle ne lui coûte.